

L'EFFET 35 HEURES

Seuls 38 % des actifs (soit 10 millions de personnes) étaient soumis à la réduction du temps de travail à 35 heures en 2001. 32 % des Français estimaient en mars 2001 [...] qu'ils pourraient grâce à la RTT avoir plus de temps pour les loisirs [...].

Dans la pratique, on observe que la RTT n'a pas jusqu'à maintenant transformé véritablement la nature des activités pratiquées, ni la répartition des tâches au sein des foyers. Beaucoup de Français ont jusqu'ici surtout utilisé le temps gagné à des activités qu'ils pratiquaient déjà. Beaucoup ont fait les mêmes choses, mais plus

lentement, dans le but d'en profiter davantage ou de ne pas subir le stress.

La RTT a cependant allongé certaines activités domestiques



(bricolage, jardinage, ménage...) et donné notamment aux femmes la possibilité de lire, d'écouter de

la musique et de « s'occuper de soi ». Les hommes ont accru leur pratique sportive et celle des loisirs sur micro-ordinateur. [...] Sur le plan professionnel, les salariés ont tendance à contracter la journée de travail, avec des pauses réduites et un temps de déjeuner plus court. [...]

Enfin, les déplacements de loisirs ont été favorisés. C'est le cas notamment des voyages de court séjour (moins de quatre jours). La SNCF et les loueurs de voitures ont enregistré une forte croissance des réservations le jeudi soir.

Gérard Mermet, *Francoscopie 2003*,
© Larousse/VUEF 2002.